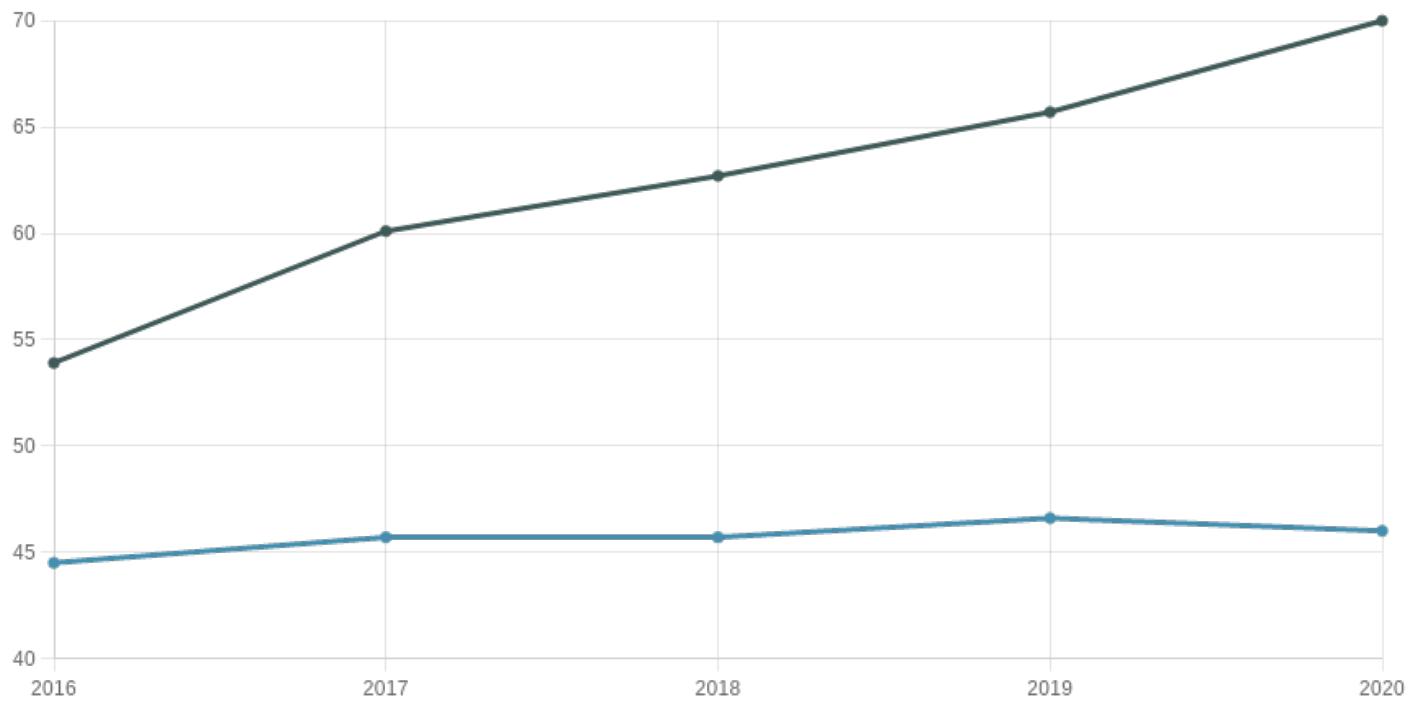


Valeur ajoutée par salarié et coût de la main d'oeuvre dans le commerce de bois


 Valeur ajoutée par salarié
 Coût de la main d'oeuvre

Unité : en milliers d'euros



© Hauts-de-France □ 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous indique la valeur ajoutée par salarié et le coût de la main d'oeuvre dans le commerce du bois (codes NAF 4613Z, 4673A et 4759A).

Ces indicateurs montrent des performances stables dans ce secteur et proches de la moyenne nationale.

SECTEURS

2nde transformation

THÉMATIQUES

Economie | Emplois | Entreprises